



Compte rendu de la réunion du 23 janvier 2014

Participants : Damien, Manuel, Bruno, Fetah et Sherifa son auxiliaire, Martine, Serge, Benoît, Françoise, Francis, Alexandra & Catherine

Excusés : Philippe et Matthias

Lieu : Délégation

Ordre du jour :

- 1 Demandes aux établissements
- 2 Sensibilisation DEC
- 3 Site internet
- 4 Témoignages
- 5 Fonctionnement du GILDEC
- 6 Points divers

1. Demandes aux établissements.

Ayant été absente à 2 reprises, Catherine n'a pas pu contacter les établissements tel que prévu initialement. Elle va pouvoir le faire prochainement.

2. Sensibilisation DEC

Le principe de la sensibilisation a été retenu. Il reste désormais à travailler sur le sujet. La prochaine date est le jeudi 6 février 2014 dans le prolongement du temps avec le dessinateur.

La perspective d'une sensibilisation dans une école d'infirmière en février n'est pas confirmée. Benoît va transmettre les coordonnées de son contact à Catherine ;

3. Site internet

Nous rappelons ce qui avait été décidé lors de la prochaine réunion.
Merci à tous de bien contribuer au contenu du site.

4. Témoignages

Nous n'avons pas eu récemment de nouvelles de Chloé et de Clément. Catherine les relance par mail. Nous avons besoin de témoignages pour étoffer ceux dont nous disposons.



Catherine a participé mercredi à une réunion avec la délégation de Chambéry qui est intéressée par la question des difficultés d'élocution et de communication. Elle va leur transmettre des éléments et leur a dit qu'il est tout à fait possible de les rencontrer. Elle leur a également fait part de notre recherche de témoignages.

Judi 6 février, nous recevons Thierry et Sylvain. Sylvain est élève à l'école Émile Cohl et les témoignages l'ont intéressé. Il devrait faire des photos des personnes présentes pour ensuite dessiner.

5. Fonctionnement du GILDEC

Catherine présente un document APF « Les groupes initiatives – Cahier des charges pour la mise en œuvre des groupes initiative » datant d'avril 2013.

Les grandes lignes sont assez cohérentes avec le fonctionnement du Gildec.

Nous retenons le principe d'une évaluation triennale et correspondant à chaque fin de mandat du référent.

Une consultation est faite pour savoir si les membres du groupes sont intéressés à rédiger une charte de fonctionnement (comme précédemment évoquée).

Résultats : 1 oui / 3 abstentions / 2 oui mais pas tout de suite et pas d'urgence / 6 non. Par conséquent, nous aurons toujours la possibilité de travailler sur un document de cette nature sous réserve d'avoir le temps nécessaire.

Philippe étant référent depuis octobre 2011, son mandat prendra fin en octobre 2014. Il faut donc prévoir un temps de préparation du bilan.

6. Points divers

Concernant le mémoire de l'étudiante en ergothérapeute, Matthias en a commencé la lecture. Il se propose d'en faire un compte-rendu qu'il présentera lors d'une prochaine réunion.

Serge continue ses recherches pour pouvoir contacter directement l'étudiante.